

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX
COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2023

Présents : Georges CAGNIN, William BARBOTIN, Marc CURTILLAT, Pierre GERBELOT, Gérard GOURJUX, Gilles LACROIX, Bénédicte PHILIPPE, Alain ROCHE, Élise SAUNIER.

Excusés : Jean-Pierre COTTAREL, Yves GENIX (pouvoir à Marc CURTILLAT), Anthony GOJON, Christine VALETTE, Jessica HOARAU (pouvoir à B. PHILIPPE), Patrice HOARAU (pouvoir à W. BARBOTIN)

Secrétaire de séance : Alain ROCHE.

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20 h 40.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 21 juin 2023.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Maire :

- ✓ Point sur les agents :
 - La secrétaire de mairie est en arrêt de travail depuis mi-juillet et jusqu'à fin octobre. Son intérim est pour le moment assuré par la seconde secrétaire qui est à mi-temps. Au vu de la forte charge de travail (notamment dans les domaines état-civil et urbanisme), le recours à une intérimaire est envisagé.
 - La responsable de la bibliothèque qui était en congé parental a repris son poste.
 - L'agent d'entretien en charge de l'entretien des locaux de la mairie et de la salle des fêtes a demandé une disponibilité d'un an. Un nouvel agent a été recruté pour la remplacer.
 - L'agent technique a confirmé son intention de chercher un nouvel emploi.
- ✓ Le nombre d'enfants à la cantine a fortement augmenté en ce début d'année (une centaine de repas par jour). Les limites d'accueil sont atteintes ce qui renforce la nécessité d'envisager l'ouverture d'une seconde cantine sur Grésin. Ce projet déjà à l'étude depuis plusieurs mois est bien avancé et, sous réserve d'obtention de tous les accords et agréments, devrait pouvoir aboutir avant la fin de l'année scolaire.
- ✓ Le groupement CEVABOIS est devenu officiellement propriétaire des anciens bâtiments de TIES (ex-Blanchin) et le site sera opérationnel en janvier 2024.
- ✓ Le déploiement de la fibre optique suppose des travaux d'infrastructure entre St Genix les Villages et Champagneux, que le maître d'ouvrage devrait entreprendre bientôt.
- ✓ Une subvention de l'Agence de l'Eau est attendue pour le financement des terrains qui doivent être acquis en compensation des parcelles identifiées comme zones humides et qui doivent faire l'objet d'urbanisation dans le futur PLU.

- ✓ Les régies de recettes qui avaient été créées pour le CCAS, le cimetière et la mairie ont été réorganisées et regroupées. Toutefois, les règles de trésorerie imposent la nomination d'un mandataire (suppléant) qui peut être un élu (sauf maire et adjoints). Après un tour de table, M. William BARBOTIN se porte volontaire.

3- Point sur les commissions :

- Commission travaux :

M. Gérard GOURJUX fait le point d'avancement sur les différents dossiers :

- ✓ Les travaux sur les chemins sont terminés, il reste quelques finitions d'accotements à Duisse qui devraient être réalisés d'ici la fin d'année ; M. le maire demande à M. Gérard GOURJUX de faire le point sur la dernière facture de SPIE Batignolles.
- ✓ Le devis de réparation de la toiture de la cure est légèrement inférieur aux premières estimations ; toutefois, il ne prend pas en compte la réfection du plafond intérieur ; une subvention pourrait être sollicitée ; Mme Elise SAUNIER propose de demander des devis à des entrepreneurs locaux.
- ✓ La commune de Murs et Gélignieux s'équipe de caméras de vidéo-surveillance. L'installation d'un relais sur le clocher de l'église Champagneux est nécessaire ; ce sera l'occasion de mettre en place une caméra de vidéosurveillance de la route du barrage ;
- ✓ Le toit de la maison BOCARD (acquise par l'EPFL pour la commune) fait apparaître des fuites, et un premier devis s'élève à 43 000€TTC, un second devis sera demandé, et l'avis de l'EPFL sera sollicité. La réhabilitation du bâtiment nécessite de grands travaux et M. le Maire demande l'autorisation du conseil municipal afin d'effectuer des demandes de subventions. Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité

- Commission communication :

Mme Bénédicte PHILIPPE évoque deux sujets :

- ✓ Des illuminations supplémentaires de Noël ont été achetées. Elles seront déployées sur le sapin et les bâtiments ; se pose la question du coût de ces installations qui fait intervenir une nacelle avec, de manière obligatoire, deux employés. Une proposition de les installer en permanence a été évoquée mais elle n'a pas été retenue car, outre l'aspect peu esthétique des illuminations non utilisées dans le courant de l'année, elles seraient ainsi amenées à s'abîmer. M. William BARBOTIN se propose de faire le point sur la réglementation en ce qui concerne l'obligation d'utiliser une nacelle ou pas.
- ✓ L'application Panneau Pocket fonctionne bien et est bien utilisée. Il y a cependant beaucoup d'informations, fournies par la communauté de communes, qui ne concernent pas l'ensemble de la population. Sous réserve d'un abonnement supplémentaire, la commune pourrait proposer des informations classées par catégories qui permettraient aux usagers d'accéder simplement aux informations les intéressant. L'idée est à creuser.

- Commission urbanisme :

- ✓ Révision du PLU : deux réunions se sont tenues cet été avec le nouveau bureau d'études (cabinet VERDI). Le travail de ce nouveau B.E. a été très apprécié et devrait enfin permettre de finaliser la révision du PLU.
A l'issue de ces deux réunions, des sujets ont été soulevés et débattus, notamment :
 - les mesures visant à pérenniser les aménagements des haies et des boisements, notamment dans le cadre des paiements aux agriculteurs pour services environnementaux (PSE), dans la limite toutefois de ce que permet le code de l'Urbanisme,
 - l'ajout éventuel des mares et plans d'eau,
 - la difficulté de faire intégrer les limites à l'artificialisation des sols (moins d'enrobés).La prochaine réunion PLU se tiendra le 9 octobre et traitera des zones notamment des zones à vocation touristiques (Guinguette et Centre D. Ferry) et zone d'activité.
- ✓ Au sujet de l'urbanisme, M. le Maire intervient sur des rumeurs affirmant que celui-ci signe certains actes d'urbanisme pour lesquels il n'aurait pas autorité. Afin de mettre un terme à ces allégations, M. le Maire rappelle que les actes d'urbanisme font tous l'objet d'une vérification réglementaire par le service instructeur indépendant, que la signature du maire n'intervient qu'après réception de l'avis de ce service et, que s'il venait à se produire un désaccord quelconque, c'est la préfecture qui prendrait la décision finale. M. le Maire invite les auteurs de ces rumeurs à se renseigner avant de propager de fausses affirmations, la consultation en mairie des dossiers étant toujours possible sur rdv préalable.

4. Délibérations :

4.1- Dénomination du chemin de la Bayère

Cette voirie privée permet la desserte de 6 ou 7 nouveaux logements à partir de la rue du centre. Etant ouverte à la circulation, il incombe au conseil municipal de valider sa dénomination. La proposition faite par les propriétaires concernés est de retenir le nom historique de ce lieu, à savoir « Chemin de la Bayère »

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représentés

4.2- Gratuité de l'inscription en bibliothèque Rezo Lire

Actuellement les frais d'inscription s'élèvent à 10€ par an. Afin d'uniformiser les modalités d'adhésion dans les bibliothèques, le Rezo Lire propose aux communes membres de délibérer sur la gratuité ou non des adhésions à la bibliothèque.

**Vote → A l'unanimité des présents et représentés,
le conseil municipal se prononce sur la gratuité des adhésions**

5. Points divers :

- ✓ Dans le cadre de la commission communication de la CCVG, Mme Elise SAUNIER présente les prochaines actions envisagées :
 - Etude d'une plaquette de communication sur le « qui fait quoi » en termes de périscolaire et scolaire

- Le numéro 1 du bulletin de la communauté de communes doit faire l'objet d'une diffusion dans les prochains jours, avec des articles sur le clic & ressources, la nouvelle crèche de Domessin, les aménagements touristiques, etc ...
- ✓ M. le Maire fait part des remerciements reçus des associations « L'amicale des boules de St Genix » et « L'amicale des donneurs de sang » pour les subventions versées.
- ✓ Une plaquette relative au contrat de bassin GABT (Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison) a été élaborée par le SIAGA ; elle est distribuée aux conseillers et est disponible sur le site du SIAGA : www.guiers-siaga.fr
- ✓ M. le Maire fait part d'une lettre de plainte d'une habitante concernant une prolifération de chats sauvages à Leschaux. Il n'existe malheureusement pas de solution radicale et invite chacun à des gestes « élémentaires » comme de ne pas nourrir ces chats errants, stériliser nos propres animaux, etc....
- ✓ Le 19 octobre à Entrelacs se tiendront des rencontres territoriales du conservatoire national des espèces : ceux qui veulent participer doivent s'inscrire au préalable ;
- ✓ Le salon des maires se déroulera à Paris du 21 au 23 novembre ; M. le maire ne pourra s'y rendre et invite les conseillers à y participer. Mme Elise SAUNIER se propose de représenter la commune.
- ✓ Une réunion du CCAS aura lieu ce 27 septembre.
- ✓ M. Pierre GERBELOT fait le compte rendu de sa participation au comité rivières ainsi qu'évoqué lors du conseil municipal du 21 juin 2023 : le sujet du Rieu n'a pas été abordé, des études sont prévues sur la confluence Guiers-Rhône et les débordements sur la route à Truison et une étude sur les eaux pluviales ;
- ✓ M. Gilles LACROIX fait part de son étonnement au sujet des élagages intervenus sur la RD 1516 et qui se sont interrompus depuis La Balme. M. William BARBOTIN informe que ceci est dû à des problèmes matériels (8 épareuses du conseil départemental sont en panne) et des problèmes d'effectif (de nombreux postes non pourvus et préparation de la viabilité hivernale pour les effectifs disponibles).

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire la séance à 22 h 40.

La prochaine réunion ordinaire du conseil municipal sera fixée en décembre.

Le Maire,
Georges CAGNIN



Le secrétaire de séance,
Alain ROCHE